

## DÉPRÉCARISATION CATÉGORIE A

Un arrêté du 5 mars 2014 ouvre au titre de l'année 2014 un concours réservé aux agents non titulaires, pour l'accès au corps des chargés d'études documentaires des administrations de l'État du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, (Recrutement dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire).

**La clôture des inscriptions est fixée au 7 avril 2014, terme de rigueur**  
**L'épreuve écrite du concours se déroulera à compter du 20 mai 2014**  
**L'épreuve orale du concours se déroulera à compter du 8 septembre 2014.**

**Le nombre total des places offertes est fixé à 47.**

**Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) sera à remettre pour le 17 juillet 2014, terme de rigueur.**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- sur l'intranet pour les agents du ministère à l'adresse : <http://intra.rh.sg.i2>, onglet « vie des agents » ;
- Sur internet à l'adresse : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr), onglet « Concours et formations », rubrique « Concours », onglet « e-Recrutement ».

Pour vous aider dans vos démarches, inscription à l'examen, n'hésitez pas à contacter vos représentants FORCE OUVRIERE locaux ou le Syndicat national FO – PETULTEM : 01 40 81 24 20  
adresse e-mail : [fo-snpetultem@i-carre.net](mailto:fo-snpetultem@i-carre.net)

## **Bulletin d'adhésion**

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM

NOM : PRENOM :

GRADE : IM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

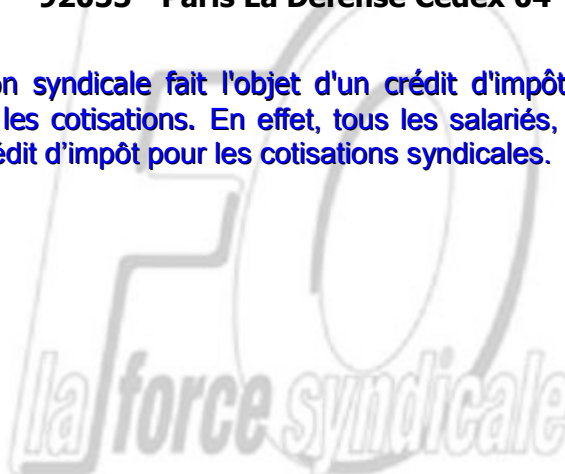
Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN FO-PETULTEM**

**MELT-MEDDE - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche**

**92055 - Paris La Défense Cedex 04**

Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations. En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.



**PNT A**